



Aurillac, ce 1^{er} février 1924.

Monsieur le Préfet,



J'ai l'honneur de vous
prier de vouloir bien me faire
délivrer un passeport pour me
rendre en Italie pour affaires
personnelles.

UNB

Le Maire de la Ville d'Aurillac
certifie que rien ne s'oppose à ce
qu'il soit fait droit à la demande



Aurillac, le 2 février 1924

POUR LE MAIRE
LE CONSEILLER MUNICIPAL

J. Roux



RALE

PORT A L'ÉTRANGER

Département de la Cantal

SIGNALEMENT

M^r Bar Eugène
 profession Industriel
 nati français dép' d
 demeurant à Ureillac av. Melhaud 26
 allant en Italie dép' d
 âgé de 46 ans, taille d'un mètre 80 cent"
 cheveux châtains front découvert
 sourcils noirs yeux noirs
 nez droit bouche norm
 barbe rien menton rien
 visage ovale teint mat

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Ureillac, le 2 Juin
 mil neuf cent vingt quatre

Signature des témoins :

Signature du porteur :

N° 4 du Registre.

DÉPARTEMENT DE LA CANTAL